

La Ligue des Droits de l'Homme

Association Loi 1901

Siège social : 138, rue Marcadet
75018 PARIS



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Audit Conseil Expertise, SAS

Membre de PKF International
101, rue de Miromesnil
75008 PARIS

17, Boulevard Cieussa
13007 MARSEILLE

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International
101, rue de Miromesnil
75008 PARIS

17, Boulevard Cieussa
13007 MARSEILLE

2

La Ligue des Droits de l'Homme
Association Loi 1901
Siège social : 138, rue Marcadet
75018 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de La Ligue des Droits de l'Homme,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Comité central, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de La Ligue des Droits de l'Homme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Contributions volontaires en nature » de l'annexe des comptes annuels concernant la valorisation du bénévolat.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

- La note « Faits majeurs » de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des legs obtenus en 2018. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- La note « informations complémentaires pour donner une image fidèle » de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'intégration des sections, fédérations et régions ainsi que leur taux d'intégration. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère suffisant du taux d'intégration, à revoir par sondage les états financiers communiqués et leur correcte retranscription et examiner les procédures de vérifications menées préalablement par la direction de la Ligue des Droits de l'Homme.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité central.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

4

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 6 avril 2019

Le commissaire aux comptes,

Audit Conseil Expertise, SAS

Membre de PKF International



Guy CASTINEL

Annexe au rapport sur les comptes annuels - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

5

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

138, rue marcadet
75018 PARIS

BILAN

A C T I F	Exercice N		Exercice N-1	
	2018	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net
Actif Immobilisé (I)				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres Immobilisations incorporelles	75 503	64 206	11 297	16 556
Immobilisations Incorporelles en cours			-	-
Immobilisations Corporelles				
Terrains			-	-
Constructions / Installations générales	1 990 119	797 341	1 192 778	1 241 463
Installations techniques, matériel et outillage			-	-
Autres Immobilisations Corporelles	35 518	18 351	17 167	17 427
Immobilisations Corporelles en cours			-	-
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations			-	-
Autres titres immobilisés	3 309		3 309	3 309
Prêts			-	-
Autres Immobilisations financières	14 425		14 425	13 185
TOTAL I	2 118 874	879 898	1 238 976	1 291 940
Actif circulant (II)				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures			-	-
Autres approvisionnements			-	-
En-cours de production (biens et services)			-	-
Produits intermédiaires et finis			-	-
Marchandises	46 652	25 374	21 279	19 851
Créances				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances redevables et comptes rattachés			-	-
Autres créances	157 848	89 600	68 248	197 126
Valeurs mobilières de placement			-	332 669
Disponibilités	774 005		774 005	214 702
TOTAL II	978 505	114 974	863 531	764 348
Comptes de régularisation (III)				
Charges constatées d'avance	21 425		21 425	10 505
Primes de remboursement des obligations			-	-
Ecart de conversion (actif)			-	-
TOTAL III	21 425	-	21 425	10 505
TOTAL GENERAL (I+II+III)	3 118 804	994 872	2 123 932	2 066 793
ENGAGEMENTS RECUS				
Llegs net à réaliser			96 000	267 200

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

138, rue marcadet

75018 PARIS

BILAN

P A S S I F	2018	2017
Fonds associatifs		
Fonds associatifs sans droit de reprise	494 684	494 684
Réserves pour création de sections	3 049	3 049
Report à nouveau	430 039	561 292
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	12 008	-131 253
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	208 288	232 148
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 148 068	1 159 920
Autres fonds propres		
	TOTAL II	0
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour Risques	257 254	
Provisions pour Charges	118 802	141 937
TOTAL III	376 056	141 937
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		117 540
Sur autres ressources		
TOTAL IV	0	117 540
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95 983	120 589
Emprunts et dettes financières divers	435	435
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 773	2 270
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 871	39 397
Dettes sociales et fiscales	194 045	213 667
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 395
Autres dettes	221 175	237 726
TOTAL V	585 282	615 479
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	14 527	31 917
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL VI	14 527	31 917
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 123 932
		2 066 793
		ENGAGEMENTS DONNES
		Neant

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Compte de Résultat	2018	2017
Ventes de marchandises		
Production vendue, biens et services	249 925	324 639
<i>Chiffres d'affaires net (I)</i>	249 925	324 639
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	639 962	893 062
Reprises amortiss. et provisions + transferts de charges	26 085	41 473
Cotisations	668 717	696 750
Autres produits (1)	206 181	236 740
<i>Total produits d'exploitation (2) (I)</i>	1 790 870	2 192 664
Achats de marchandises	12 733	14 392
Variation de stock march.	110	8 876
Autres achats non stockés	101 536	123 702
Charges externes	774 880	934 022
Impôts et taxes	59 819	61 522
Salaires et traitements	603 532	639 470
Charges sociales	274 034	306 951
Immos : Dot. aux amortissements	71 645	73 887
Immos : Dot. aux provisions		27 482
Actif circ. : Dot. Provisions (stocks, créances)	69 357	
Risques et charges : Dot. provisions	2 254	
Autres charges	127 465	155 049
<i>Total charges d'exploitation. (II)</i>	2 097 366	2 345 353
RESULTAT D'EXPLOITATION	(306 496)	(152 689)
Produits financiers de participation	30	30
Prod. autres valeurs mobilières.	583	579
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions		
Differences positive de change		
Produits nets / cessions v.m.p.		4
<i>Total Produits financiers. (V)</i>	614	613
Dotations financières		
Intérêts & charges assimilés	5 821	6 496
Difference négative de change		
Charges nettes / cessions v.m.p.	87	10
<i>Total Charges financières. (VI)</i>	5 908	6 506
RESULTAT FINANCIER	(5 295)	(5 893)
Produits except.: opé. gestion	474 774	45 760
Produits except.: opé. Capital (3)	23 860	23 860
Reprises sur provisions exceptionnelles		3 000
<i>Total produits exceptionnels. (VII)</i>	498 634	72 620
Charges except.: sur opération de gestion	36 678	29 043
Charges except.sur opération en Capital (2)		0
Dotations exceptionnelles	255 698	
<i>Total charges exceptionnelles. (VIII)</i>	292 376	29 043
RESULTAT EXCEPTIONNEL	206 259	43 577
+ Report de ressources non utilisées des ex antérieurs	117 540	101 290
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		117 540
TOTAL PRODUITS	2 407 658	2 367 187
TOTAL CHARGES	2 395 650	2 498 441
(BENEFICE) OU PERTE	12 008	(131 253)
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens et services	113 875	37 442
Personnel bénévole	910 500	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	910 500	
Prestations en nature	113 875	37 442
Dons en nature		

Annexe aux comptes annuels 2018

Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 2 123 932 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de + 12 008 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'association.

SOMMAIRE

FAITS MAJEURS

- Evènements principaux de l'exercice
- Evènements postérieurs à la clôture

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des fonds dédiés
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits à recevoir
- Charges à payer
- Charges et produits constatés d'avance
- Détail des éléments exceptionnels
- Ventilation des subventions

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Dettes garanties par sûretés réelles
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Honoraires Commissariat aux comptes
- Contributions volontaires en nature

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Faits majeurs

EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE :

Le nombre d'adhésions régresse en 2018, avec concomitamment une diminution de leur montant. Les ventes de produits ainsi que les subventions reçues sont également en baisse par rapport à 2017.

Legs :

L'association a eu dès janvier 2017 l'annonce d'un legs important consistant en 2 appartements d'une valeur estimée à 1 670 000 euros, la LDH en étant légataire à hauteur de 40%. Les compromis de vente de ces deux appartements ont été signés en 2018.

La réalisation définitive de la vente de l'un de ces appartements a permis à la Ligue des Droits de l'Homme de bénéficier sur l'exercice 2018 d'un legs net de charges d'acquisition pouvant grever ce bien d'un montant de 170.350 € enregistré en résultat exceptionnel.

Concernant le second appartement, ce legs n'a pu être intégré dans le compte de résultat 2018 en absence de réalisation effective et définitive de la vente.

Conformément aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable, la valeur de ce legs net des charges d'acquisition pouvant grever ce bien a fait l'objet d'une inscription en engagements reçus au niveau du bilan actif de l'association pour un montant de 96.000 euros au 31 décembre 2018.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

La réalisation définitive de la vente du second appartement est intervenue en janvier 2019 pour une valeur nette de charges d'acquisition de 96.000 euros.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés selon la réglementation en vigueur , résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), en respectant le règlement n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général en tenant compte du règlement n° 99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques ainsi que du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des normes comptables (ANC) relatif au Plan comptable général en tenant compte de ses règlements modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée réelle prévue.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation attendue des immobilisations. Les durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Modes	Durées
- Logiciels	Linéaire	3 ans
- Bâtiments	Linéaire	50 ans
- Agencements & installations	Linéaire	5 à 25 ans
- Matériel de bureau, informatique	Linéaire	3 à 5 ans
- Mobiliers / Electroménagers	52	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les valeurs mobilières de placements sont évaluées suivant la méthode « Premier Entré, Premier Sorti ». Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Une dépréciation est constituée en cas de moins-values latentes.

STOCKS

Le stock est évalué selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AMORTISSABLES

Les subventions d'investissement reçues relatives à des biens non renouvelables par l'association sont amorties linéairement au même rythme que les actifs subventionnés. Elles sont présentées au bilan, nettes d'amortissement.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Les comptes annuels 2018 incluent comme en 2017 les comptes des sections, fédérations et régions, appelées entités locales.

Comme chaque année, les comptes des entités locales sont arrêtés au 31/10/2018 alors que ceux du national le sont au 31/12/2018. Le compte de résultat de ces entités représente donc 12 mois d'activité mais avec un décalage de 2 mois par rapport à l'activité du National. En 1996, premier exercice d'intégration des comptes de ces entités, ces comptes ne représentaient que 10 mois d'activité.

Les comptes 2018 intègrent les informations comptables communiquées au siège par plus de 300 entités locales. Le taux d'intégration pour 2018 est de 100 % contre 93,17% en 2017.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	72056		2780
Autres immobilisations incorporelles	300		
Immobilisations incorporelles en cours			366
Terrains			
Constructions sur sol propre	1 451 275		
Constructions sur sol d'autrui	530339		
Installations générales, agencements, constructions			10525
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	31050		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			4466
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	2 085 020		18137
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	3 309		
Prêts et autres immobilisations financières	13185		
TOTAL	16 694		
TOTAL GENERAL	2 101 514		19377

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			74836	
Autres immobilisations incorporelles			666	
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains				
Constructions sur sol propre			1 451 275	
Constructions sur sol d'autrui			538844	
Installations générales, agencements, constructions		2020		
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			35516	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		2020	2 101 137	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			3 309	
Prêts et autres immobilisations financières			14425	
TOTAL			17734	
TOTAL GENERAL		2020	2 118 871	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	55500	8364		63864
Autres immobilisations incorporelles	300	41		341
Terrains				
Constructions sur sol propre	440499	29104		469603
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	299652	30106	2020	327738
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13624	4727		18351
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	809575	72342	2020	879897
TOTAL GENERAL	809575	72342	2020	879897

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	8364				
Autres immobilisations incorporelles	41				
Terrains					
Constructions sur sol propre	29 104				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	30106				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4727				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	72342				
TOTAL GENERAL	72342				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour risques et litiges		255 000		255 000
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme		2254		2254
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations			23135	118802
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	141937	257254	23135	376056
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	26911		1537	25373
Sur comptes clients				
Dépréciations autres créances	20243	69357		89600
TOTAL Dépréciations	47154	69357	1537	114973
TOTAL GENERAL	189091	326611	24672	491029
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		71611	24672	
- financières		0	0	
- exceptionnelles		255000	0	

Etat des fonds dédiés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif. Ils servent à enregistrer, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas pu être engagée à la clôture de l'exercice :

Ressources	Situations Activité	Montant initial des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A-B+C	
FONDS DEDIES OPEN SOCIETY PARIS 12		73290	49540	49540		0
FONDS DEDIES OPEN SOCIETY DISCRI		188800	40000	40000		0
FONDS DEDIES CEMEA FORMATION		15000	15000	15000		0
FONDS DEDIES ETAT D URGENCE		84869	13000	13000		0
TOTAL		361959	117540	117540	0	0

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	14425	1240	13185
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	8857	8857	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	2222	2222	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	27945	27945	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	118823	118823	
Charges constatées d'avance	21425	21425	
TOTAL GENERAL	193697	152567	41130
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	95983	24605	71378	
435	435	435		
Fournisseurs et comptes rattachés	67871	67871		
Personnel et comptes rattachés	73519	73519		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	81719	81719		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	38807	38807		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	221175	221175		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	14527	14527		
TOTAL GENERAL	594036	522658	71378	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24605			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	28104
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
	TOTAL
	28104

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	435
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 210
Dettes fiscales et sociales	139483
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 0)	
	TOTAL
	158 128

Commentaires :

Détail des charges à payer :

<i>Fournisseurs de biens et services : factures non parvenues</i>	18210
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18210
<i>Provisions congés payés et heures de récupération</i>	100676
<i>Charges à payer auprès des organismes sociaux</i>	0
<i>Charges à payer à l'état (Taxe sur les salaires, AGEFIPH, effort construction)</i>	38807
Dettes fiscales et sociales	157693

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	21425	14527
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	21425	14527

Commentaires :

Détail des charges constatées d'avance :

Assurances	1060
Location mobilières	6001
Contrat (Ciel - Entretien-maintenance)	4433
Abonnement (service juridique et communication)	4464
Charges de copropriété	4825
Autres (tél – frais chèques restaurant)	642
TOTAL : COMPTE 486	21425

Détail des éléments exceptionnels

Résultat exceptionnel : 206.259 euros

	En euros
Llegs nets des charges d'acquisition (vente du bien immobilier)	+170 350
Autres legs reçus	+ 11 915
Amortissement des subventions d'investissement (Quote-part rapportée au résultat)	+ 23 860
Dommages et intérêts reçus	+5 750
Produits exceptionnels <i>Dont 25 909 euros relatifs à l'exercice précédent sur les section locales</i>	+ 31 760
Charges exceptionnelles <i>Dont 27 694€ relatifs aux exercices précédents</i>	-36 678
Dotations exceptionnelles sur immobilisations	-698
Résultat exceptionnel	206 259

Ventilation des subventions

Répartition par organisme	31/12/2018	31/12/2017	Variation
COMMUNES	203 981	240 700	-36 719
DEPARTEMENTS	56 486	30 952	25 534
REGION ILE DE France	22 000	1 039	20 961
CONGRES	0	6 006	-6 006
RESERVE PARLEMENTAIRE	0	68 200	-68 200
CGET	132 463	121 400	11 063
FNDVA	11 200	9 800	1 400
JEUNESSE ET SPORT	26 321	46 321	-20 000
MATIGNON	35 000	35 000	0
AUTRES MINISTERES	35 000		35 000
INSTANCES EUROPEENNES	17 390	6 071	11 319
AUTRES REGIONS	18 673	26 355	-7 682
SERVICE CIVIQUE	5 257	0	5 257
AUTRES SUBVENTIONS	76 192	301 219	-225 027
TOTAL	639 962	893 062	-253 101

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95 983
Emprunts et dettes financières divers :	
TOTAL	95 983

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	5,08
Agents de maîtrise et techniciens	9,27
Employés	1,40
Ouvriers	
TOTAL	15,75

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées (IFC)		118802	118802
TOTAL		118802	118802

Commentaires :

- Engagements de retraite

La convention collective de l'animation appliquée dans l'association prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière en fonction de l'ancienneté de la personne dans l'association.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève globalement à 118 802 €. Ce montant tient compte d'un taux d'évolution des rémunérations de 1 %, d'une actualisation au taux de 1.57% et des charges patronales au taux de 56%.

Ce montant est comptabilisé en provision pour retraite.

Mention des 3 plus fortes rémunérations des cadres dirigeants (art. 20 du titre IV de la loi sur le volontariat associatif et à l'engagement éducatif)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraire Commissaire aux comptes

Au titre de l'exercice 2018, les honoraires du commissaire aux comptes PKF Audit conseil, dans le cadre de leur mission exercée pour l'Association, s'élèvent à 11.066 € TTC (Facturation & provisions enregistrées dans les comptes).

Contributions volontaires en nature

Mise à disposition gratuite: 113.875 euros

Les contributions volontaires en nature correspondent :

- à la mise à disposition à titre gracieux d'un salarié dans le cadre d'une convention de mécénat de compétences signée pour la période allant du 4 septembre 2017 au 3 septembre 2020 avec un partenaire. Le salarié mis à disposition assure l'animation et l'accompagnement des comités régionaux et des sections en particulier sur le grand ouest. Les contributions volontaires s'élèvent à 112.325 € au 31/12/2018 pour l'exercice de mise à disposition à titre gracieux.
- à la mise à disposition à titre gracieux d'un salarié dans le cadre d'une convention de mécénat de compétences ponctuelle avec un second partenaire en 2018. Les contributions volontaires s'élèvent à 1.550 € au 31/12/2018 pour 10 jours de mise à disposition à titre gracieux.

Bénévolat : 910.500 euros

La valorisation du bénévolat a été mise en place pour la première fois en 2018 afin de montrer l'engagement des bénévoles sur le territoire national sur la base d'un formulaire à renseigner par l'ensemble des bénévoles par type d'actions (Ciné -débats, interventions en milieu scolaire, permanence juridique, permanence droits étrangers, réunion débat public, réunion collectif, formations, etc....)

L'estimation 2018 a été effectuée sur la base des journées de bénévolat déclarées par les sections locales et de la Ligue nationale, valorisées à hauteur de 7 heures par jour et au SMIC horaire en vigueur en 2018.

Sur l'année 2018, en raison d'un faible taux de retour des sections locales, la valorisation de l'engagement bénévole a été estimée par l'association en extrapolant les réponses obtenues des sections locales à l'ensemble des sections en fonction de leur taille.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS	Emplois de 2018	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018	Suivi des ressources collectées et utilisées sur 2018
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
1 - Missions sociales	1 670 082	946 649	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	1 056 699	1 056 698
1.1. Actions réalisées directement	1 662 983	946 649	1.1. Dons et legs collectés	1 037 775	1 037 775
1.1.a. Actions réalisées en France	1 655 884	946 649	Dons manuels non affectés	186 794	186 794
Permanence juridique (siège+décentralisées) et Appui et conseils juridiques	236 000	125 440	Dons manuels affectés	668 717	668 717
MJD IdF - Maisons de Justice et du Droit en IdF	147 000	76 081	Cotisations	182 264	182 264
Accès aux droits pour habitants des Quartiers Politique de la Ville (QPV)	228 000	121 685	Legs et autres libéralités non affectées	18 923	18 923
Lutte contre les discriminations	159 130	97 800	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	18 923	18 923
Lutte contre l'antisémitisme et le racisme	150 800	95 452	2 - AUTRES FONDS PRIVES	50 000	50 000
Lutte contre les discours de haine anti-LGBT	36 500	21 080	Fonds reçus du privé	639 962	639 962
Actions en faveur de la démocratie et des libertés	68 600	27 620	Etat (Matignon; ministères; Organismes publics; etc.)	245 241	
Education et formation à la citoyenneté et à la laïcité	242 171	187 319	Collectivités (Mairies; Communautés de communes; Régions; Départements; etc.)	377 331	
animation nationale du réseau associatif LDH	296 870	179 348	UE (FSE; Fonds structurels)	17 390	
Publications LDH	90 813	14 823			
<i>1.1.b. Actions réalisées à l'étranger (représentation de la LDH à l'international)</i>	7 099	-	4 - AUTRES PRODUITS	263 784	
2 - Frais de recherche de fonds	131 608	44 869	Produits financiers	614	
3 - Frais de fonctionnement	266 650	65 180	Produits des abonnements (LDH Info et H&L) et ventes boutique LDH	199 925	
Autres produits			Autres produits	63 246	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 068 340	1 056 698	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	2 010 444	1 056 698
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	72 309		II - REPRISE DES PROVISIONS	24 673	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EX. ANTERIEURS	117 540	
IV - EXCEDENT DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	12 008		IV - VARIATIONS DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		
V - TOTAL GENERAL	2 152 657		V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE		
			VI - TOTAL GENERAL	2 152 657	
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compte de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 056 698	VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANÇÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		1 056 698
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	1 009 768		Bénévolat	910 500	
Frais de recherche de fonds:	20 607		Prestations en nature	6000	
Frais de fonctionnement et autres charge:			Dons en nature		
TOTAL	1 030 375		Mécénat de compétences	113 875	
			TOTAL	1 030 375	